

Modifications réglementaires concernant le 2155, boulevard Bastien (construction d'un nouveau centre communautaire)

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21120Pa, Règlement R.C.A.2V.Q. 341

Activité de participation publique



Consultation écrite

Date et heure (ou période)

Du 16 au 22 février 2023

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement des Rivières

Projet

Secteur concerné

Arrondissement des Rivières, quartier Neufchâtel Est–Lebourgneuf.

Le projet concerne une zone située le long du boulevard Bastien (2155 et 2185), entre le boulevard Savard et la rue Charmont, adjacent au parc Robert-Légaré.

Description du projet et principales modifications

La Ville de Québec souhaite construire un nouveau centre communautaire au 2155, boulevard Bastien, sur les lieux actuellement occupés par le centre communautaire Charles-Auguste-Savard et la maison Mauger. Le centre actuel sera démolé et reconstruit. La nouvelle construction abritera, en un seul bâtiment, la bibliothèque Saint-André, le centre communautaire, la maison des jeunes et la salle des patineurs.

Afin de rendre conforme la nouvelle construction et d'en assurer l'accessibilité, des modifications à la réglementation d'urbanisme sont nécessaires. Les modifications réglementaires concernent l'augmentation de la marge avant, la modification de la largeur minimale de la façade, la permission d'aménager un stationnement en façade et le retrait d'un nombre minimal de cases de stationnement

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible dans le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=458>

Participation

Conseillère municipale :

- Patricia Boudreault-Bruyère, conseillère du district Neufchâtel-Lebourgneuf

Personne-ressource :

- Lydia Toupin, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation

- Un commentaire du public
-

Questions et commentaires du public

Intervention 1 : « La construction d'un centre communautaire est une bonne nouvelle pour le quartier. Le centre communautaire actuel est désuet et ne répond pas aux besoins des citoyens d'aujourd'hui. Le gymnase est trop petit et le ballon touche au plafond lors de matchs de volleyball. Les vestiaires sont sales et difficiles à entretenir. Les salles secondaires sont petites et très échos. L'accessibilité est difficile pour les personnes à mobilité réduite. Le bâtiment contient un monte-charge mais pas d'ascenseur. De plus, les couloirs sont étroits et le wifi est difficile à obtenir au sous-sol. Le quartier a eu une importante augmentation de sa population dans les dernières années et un centre communautaire plus grand va permettre à la Ville d'offrir plus d'activités sportives et culturelles tout en regroupant le tout au même endroit. Au niveau des modifications réglementaires, je suis d'accord qu'il n'est pas réaliste d'exiger que le bâtiment est une façade de 60% de la largeur du lot et de retirer la disposition sur la marge avant. Pour les stationnements, c'est une bonne nouvelle d'augmenter le nombre de cases de stationnement par rapport aux cases de stationnement actuelles. Je pense qu'il est préférable d'avoir des infrastructures sportives (jeux d'eau, patinoire, skate parc, préau) et des espaces verts dans le parc que d'atteindre à tout prix le nombre de 144 cases de stationnement exigées. Les stationnements du centre commercial et de l'église sont utilisés présentement et ça ne cause pas de problème. »

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement des Rivières et au Conseil d'arrondissement des Rivières.

Réalisation du rapport

Date

22 février 2023

Rédigé par

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne